

ETUI EN CARTON 100% RECYCLE
BE SMARTER.
SAVE WATER RECYCLE

TRIEZ VOS EMBALLAGES



« Le citoyen joue un rôle clé dans le processus de recyclage grâce au geste de tri quotidien. Souvent cité comme premier geste environnemental des Français, le tri des déchets est d'ailleurs aujourd'hui considéré comme étant l'action citoyenne la plus importante après le vote par 81 % des Français.

Il y a derrière le tri une double attitude : c'est à la fois un geste citoyen, moment important de la relation entre la collectivité et l'habitant qui a ainsi la capacité d'agir pour son environnement mais c'est aussi un engagement à l'égard des générations futures. »

Source : Paprec



« Le recyclage est à l'écologie, ce que le vote est à la politique »

ETUI CARTON VIDE
À RECYCLER



100% PAPER RECYCLE 3.055.231

SEPTEMBRE 2021

Carton issu de forêts gérées durablement

À LA POUBELLE, LE RECYCLAGE !

Une brochure contre l'hégémonie du recyclage

Poubelle jaune, poubelle verte, poubelle bleue... À grands renforts de sermons, on nous chante les louanges d'une « citoyenneté moderne » associée à un geste : le tri des déchets, considéré comme la garantie de sauver une planète dégradée de toutes parts. Mais les choses sont-elles si simples ?



Pourquoi une brochure contre le recyclage ?

Dans de nombreux espaces, endroits, dire que l'on est contre, voire même anti-recyclage, peut être incompris. L'idée de se positionner comme tel est un peu « provoc' », mais dans l'idée de susciter un débat, une discussion autour de cet éco-geste, rarement remis en question.

Le fait de devoir recycler serait une évidence, une hégémonie, et rencontrer des personnes se positionnant contre cette idée interroge.

Après une énième discussion sur ce sujet, l'envie d'écrire une brochure développant pourquoi le recyclage c'est naze et pourquoi ne pas s'embêter à le faire, est apparue. Pour aussi permettre d'affiner notre argumentaire face aux colibris, zéro-déchets, éco-relous, qui voient le recyclage comme une fin en soi, comme la pureté éco-citoyenniste.

De quel recyclage parle-t-on dans cette brochure ?

Le recyclage de manière générale, c'est grosso-modo l'idée de re-transformer une matière pour pouvoir la réutiliser.

« Le recyclage est un procédé de traitement des déchets de produits arrivés en fin de vie, qui permet de réintroduire certains de leurs matériaux dans la production de nouveaux produits. Les matériaux recyclables comprennent certains métaux, plastiques et cartons, le verre, les gravats. »

Cependant, le recyclage tel qu'on l'entend ici, selon cette définition, n'est pas correct, peu d'individus sont capables de recycler leurs bouteilles en verre ou leurs canettes d'aluminium chez eux, de manière autonome. Et pas plus, chez les personnes se vantant de recycler leurs déchets.



- La Chine ne veut plus être la poubelle du monde

<https://www.courrierinternational.com/article/recyclage-la-chine-ne-veut-plus-etre-la-poubelle-du-monde>

- Recyclage des déchets : les causes d'une crise mondiale

<https://www.courrierinternational.com/article/recyclage-des-dechets-les-causes-dune-crise-mondiale>

- Pétition « Stop dumping plastic in paradise »

https://secure.avaaz.org/campaign/en/plastic_in_paradise_loc/

- Jacques Ellul, *Le Système technicien*, 1977

- PEFC Eco-label PEFC de gestion durable : Un outil marketing de greenwashing au service de la production de bois ! <https://www.journal-ipns.org/les-articles/606-eco-label-pefc-de-gestion-durable-un-outil-marketing-de-greenwashing-au-service-de-la-production-de-bois>

- Forêts durables : PEFC, le label vert qui vous ment <https://www.bastamag.net/Forets-durables-PEFC-le-label-vert>

- Fondation Nicolas Hulot <https://www.fondation-nicolas-hulot.org/tri-selectif-un-geste-individuel-des-benefices-collectifs/>

- Murray Bookchin, *Une société à refaire*, 1990

- Zéro déchet : Burn out du colibri <https://lesmouvementszero.com/2019/02/04/burn-out-du-colibri/>

Mon illusion de militante zéro déchet <https://lesmouvementszero.com/2018/04/11/mon-illusion-de-militante-zero-dechet/>

- Flore Berlingen, *Recyclage. Le grand enfumage*, 2020

- La Désillusion d'une start-up de l'économie circulaire <https://www.linkedin.com/pulse/la-d%25C3%25A9sillusion-dune-start-up-de-l%25C3%25A9conomie-circulaire-charles-dauzet/>

- Anecdote Amassada <https://reporterre.net/Expulsee-la-Zad-de-l-Amassada-n-abandonne-pas-la-bataille-contre-le-megatransformateur>

Filmographie

- *Plastic China*, 2016 du réalisateur Wang Jiu-Liang
Tableau de la misère autour des activités artisanales de recyclage et d'incinération

- *Super Trash*, 2013, documentaire de Martin Esposito
Quand un jeune réalisateur passe 2 ans à tourner dans une immense décharge de la Côte d'Azur... Tournée dans la décharge de la Glacière de Villeneuve-Loubet.



AUTOGESTION DES DÉCHETS ?

Si toutes ces industries du recyclage n'existaient pas, si nous n'avions pas cette solution si simple que de mettre nos déchets dans ces fabuleuses poubelles de diverses couleurs, emmenés loin de nous, à l'autre bout de la planète, traités dans des conditions sociales et environnementales déplorables, si tous nos déchets restaient sous nos yeux, on se rendrait peut être compte qu'il y a un problème dans notre consommation, nos modes de vie, dans la production.

Il ne faut pas jeter l'idée même du recyclage, mais de CE recyclage. Ce recyclage qui nous permet d'accepter l'idée de vivre dans ce monde de désastre.

Recycler c'est accepter l'hétéronomie dans nos modes de vie, c'est accepter de n'avoir aucune prise sur nos existences.

Nous allons devoir à un moment penser la question d'un recyclage sensé, horizontal, autogéré, en lien avec une production beaucoup plus raisonnée. Mais cela implique tout d'abord d'arrêter la production, en détruisant l'industrie capitaliste.

Recycler c'est accepter l'enfer dans lequel nous vivons déjà.

**Ne participons pas à cette mascarade,
Sabotons la filière du recyclage,
Autogestion des déchets !**

Bibliographie

- Site médiocre de l'industrie du recyclage
<https://www.paprec.com/fr/>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Recyclage>

- Article du *Monde Diplomatique* : « Eh bien, recyclez maintenant !- Comment les industriels ont abandonné le système de la consigne », février 2019

- *Monde Diplo* toujours : « Déferlement de déchets plastiques en Asie du Sud-Est - Des exportations occidentales qui ruinent les efforts des écologistes locaux », mai 2021

- « A quel point le recyclage est-il utile ? » Dans le dossier « La face sombre de la transition écologique », *Courrier International*, mars 2021

- Ivan Illich, *Le Travail fantôme*, 1981



Le recyclage englobe des procédés relativement simples, et d'autres beaucoup plus complexes, qui sont effectués par l'industrie du recyclage. A notre échelle, notre « recyclage » est en fait simplement le tri des déchets : nous séparons et jetons dans différentes poubelles nos déchets de différentes compositions.

Ici, on s'attaquera à l'industrie du recyclage, en essayant de creuser dans ce business aussi dégueulasse que d'autres, de toutes les choses que ces industries essaient de nous cacher, ainsi qu'à l'idée du recyclage elle-même, symbole de l'éco-geste et son monde, étendard des éco-citoyen.ne.s et consom'act.eur.rice.s.

HISTOIRE DU RECYCLAGE

Il est difficile d'avoir accès à une histoire critique du tri sélectif, du recyclage et de l'industrie du recyclage, d'avoir des études et analyses sérieuses qui expliquent comment on en est arrivé là.

Il y a des sites internet se contentant d'un historique bref et médiocre, appartenant généralement de près ou de loin à l'industrie du recyclage comme le site www.paprec.com/fr un acteur majeur de la gestion des déchets en France.



Les informations liées à l'industrie du recyclage de manière générale, que l'on trouve sur internet sont très superficielles, enjolivées et se passent d'explications approfondies concernant le devenir des déchets par exemple. La manière dont sont rédigés ces documents nous laisse penser que la filière est très aboutie et s'inscrit dans une logique parfaite d'économie circulaire mais en réalité, les auteurs de ces documents semblent se complaire dans l'atteinte d'objectifs écologiques médiocres. Et pour cause, ces documents sont en majorité rédigés par les acteurs économiques du secteur ou les géants du soda eux-mêmes qui n'ont pour autre but que de défendre leurs intérêts en faisant la promotion des emballages.

La page wikipédia sur le recyclage est intéressante, le bon cliché de la page wikipédia : une description « neutre » assez complète, mais aucune analyse critique. C'est l'état naturel des choses. En lisant entre les lignes, en prenant un peu de recul, les absurdités et la mascarade du recyclage sont perceptibles sur cette page, malgré elle.



Un article du *Monde Diplomatique* « *Comment les industriels ont abandonné le système de la consigne* » est très intéressant, afin de comprendre les stratégies de l'industrie pour détruire dans l'imaginaire collectif l'idée de consigne pour la remplacer par le concept du recyclage :

Aux États-Unis, il existait depuis longtemps un système de consigne pour la vente de boissons : le client lâchait quelques cents en plus, qu'on lui rendait quand il rapportait la bouteille vide. Ce système de réutilisation du contenant, à bien distinguer du recyclage des matériaux (on ne refondait pas le verre, on remplissait à nouveau la bouteille) était efficace, durable, et minimisait les déchets.

Dans les années 1930, après la prohibition, l'industrie de la biouze imagine la canette en métal. Ces nouveaux contenants à usage unique étaient très séduisants : pas de coût de collecte et de reconditionnement, suppression des intermédiaires, centralisation de la production tip top ! Généraliser le jetable impliquait bien sûr d'accroître la production de déchets, mais les industriels s'en lavaient les mains.

Le principal argument de vente pour les bières en canettes jetables était, sans surprise, leur jetabilité. Et la liberté de jeter sa canette n'importe où.

Dès lors, canettes vides et bouteilles jetables se mirent à joncher les caniveaux, les terre-pleins, les voies sur berge et les aires de pique-nique. On s'en émut. On fit signer des pétitions. On exigea que les autorités prennent des mesures. En 1953, l'Assemblée générale de l'État du Vermont adopta une première loi rendant obligatoire le système de la consigne. Pour les entreprises, c'était une alerte sérieuse. On redoutait que cette législation crée un précédent qui pourrait un jour affecter toute l'industrie. La même année est fondée Keep America Beautiful, il ne s'agit pas d'une organisation non gouvernementale œuvrant pour la défense de l'environnement, mais un consortium placé sous la houlette d'industriels de la boisson et de l'emballage, parmi lesquels Coca-Cola et l'American Can Company.

Les mouvements écolos embrouillaient toujours les industriels qui avaient fait le choix du jetable en sabordant, par pur souci de rentabilité, un système bien rodé de réutilisation des contenants. Les initiatives se multiplièrent pour contraindre les fabricants à revenir à la consigne. Une loi sur les bouteilles fut adoptée en ce sens dans l'Oregon en 1971, puis dans le Vermont l'année suivante.

Les industriels rageaient bien : « *Il nous faut lutter par tous les moyens contre les référendums sur les bouteilles organisés cette année dans le Maine, le Massachusetts, le Michigan et le Colorado, où des communistes, ou des gens qui ont des idées communistes, essaient de faire prendre à ces États le même chemin que l'Oregon* », s'emportait William F. May, qui était en même temps directeur de l'American Can Company et président de Keep America Beautiful.

Face à la menace régulatrice, le Glass Container Manufacturers Institute (GCMI, institut des fabricants d'emballages en verre) lança en 1970 une grande campagne de relations publiques dotée d'un budget de plusieurs millions de dollars, tranquilou.



ASTUCE

Un problème dans le recyclage industriel du verre, est le dépôt, au fond des fours, des verres de type Pyrex (genre les plats à gratin). Le verre Pyrex a un point de fusion différent du verre ordinaire, et ces dépôts abîment les fours. Voilà, pour participer au sabotage de l'industrie, il suffit de mettre du verre Pyrex au recyclage ! Facile et sans danger, on adore.



Et de manière générale, il suffit de faire exactement l'inverse de ce que les autorités, collectivités et autres nous expliquent pour « bien » recycler nos déchets.



ANECDOTE

Lors de l'expulsion et la destruction de l'Amassada (C'était un lieu de vie, un lieu d'occupation, un lieu en lutte contre l'implantation par RTE, Réseau Transport Électricité, filiale d'EDF, d'un méga transformateur électrique raccordant les éoliennes du Sud Aveyron et des départements alentours.) en octobre 2019, la préfecture a adopté un vocabulaire très « éco-geste » : « Une par une, chaque habitation a été démolie, en gardant néanmoins le soin d'un « tri » entre bois, métaux et compostables. »

Comme si l'expulsion d'un endroit comme celui-ci pouvait devenir acceptable parce qu'on a effectué un tri sélectif des matériaux lors de la destruction des lieux.

Casse-dédi à Reporterre et leur journalisme de préfecture bien dégueulasse, faudrait peut-être questionner l'éco-novlangue de la préfecture, ne pas simplement la reprendre bêtement, et éviter la complaisance avec les forces de l'ordre !!

À VOMIR !

Reporterre
le quotidien de l'écologie



À grands renforts de campagnes publicitaires, Keep America Beautiful et les industriels ont réussi à construire la question des déchets comme une « affaire de responsabilité individuelle, déconnectée du processus de production », sans lien avec la réduction de la création de déchets à la source. « La pollution, ça commence par les gens. Ce sont eux qui peuvent y mettre fin. » Il suffirait que tous adoptent individuellement de bonnes manières environnementales pour en finir avec la pollution.

Un des spots les plus connus est celui avec un Indien pleurant au milieu d'une nature souillée par des détritux, diffusé en 1971.



Il s'agit de la contre-offensive menée par les lobbys industriels afin de promouvoir la pratique du recyclage. Alors que se mettaient en place les premières pratiques de tri encouragées par l'industrie, le volume des ordures ménagères explosait.

Ainsi, au moment même où les industriels démantèlent le système de la consigne, s'exonérant des coûts de retraitement, et prennent des décisions structurellement anti-écologiques, ils en appellent à la responsabilisation écologique des consommateurs. Un cas typique de double morale, où l'on proclame une norme valant pour tous sauf pour soi. Responsabiliser les autres pour mieux se désresponsabiliser soi-même.

Par pur souci de l'intérêt général, chacun est désormais censé trier ses déchets.



Bac de tri, Sète 2021



Au courant de la décennie 70, deux chocs pétroliers ont aussi eu lieu. Après ces chocs, les industriels et gouvernements ont commencé à se pencher sur la recherche de la diversification des sources d'énergie. Les déchets ménagers sont alors perçus comme une source alternative d'énergies avec l'incinération notamment.

Vive l'économie circulaire !

Ce contexte favorisera d'autant plus la promotion du recyclage et du tri sélectif, mais encore une fois le leitmotiv sera économique !

Dans les années 90, avec l'apparition du concept de développement durable et de l'écologie de gestion, dans une stratégie greenwashing friendly, les industriels se ressaisissent encore une fois du recyclage, toujours pour renforcer l'idée de l'éco-geste incontournable pour sauver la planète (mais surtout sa conscience ?).

L'industrie utilise toujours aujourd'hui les mêmes stratégies. Par exemple avec l'ONG Recycling Partnership (TRP) fondée en 2014. Cette ONG américaine a pour principal objectif de créer des partenariats public-privé afin d'encourager le recyclage, en s'appuyant sur des financements de Coca Cola ou bien de l'American Chemistry Council. L'ONG se focalise notamment sur le concept d'« économie circulaire ».

Selon Keefe Harrison, directrice générale du Recycling Partnership (TRP) : « Les décharges émettent du méthane, un gaz qui contribue de façon notable au changement climatique, donc moins on fait de mise en décharge, mieux c'est. D'un point de vue systémique, le recyclage protège le climat en préservant le milieu naturel, en limitant l'extraction de ressources naturelles à grands renforts d'énergie carbonée ».

Comment rendre supportable le désastre ?

La planète brûle mais tout est sous contrôle,

ne vous inquiétez pas,

on s'occupe de tout.

Il vous suffit de recycler

L'INDUSTRIE DU RECYCLAGE

Il ne faut pas oublier que la filière du recyclage industriel est une industrie comme une autre, qui recherche à maximiser son profit. Et pour cela qui a besoin que la consommation se porte bien, pour que des déchets à recycler soit générés.

Le recyclage et la surconsommation sont deux faces de la même pièce. Ayant malheureusement une connotation tellement positive que ça peut amener à la surconsommation d'un produit. Pas de soucis, c'est recyclable !



Le mensonge du colibri

Aujourd'hui, des modes de vie zéro déchet offrent la possibilité de réaffirmer son individualité, son pouvoir citoyen, sa liberté, en « votant » pour un autre monde. On pourrait le rendre plus juste et meilleur !



Le recyclage est une pratique individuelle qui nous fait croire que l'on peut changer les choses petit à petit, sans action collective, ni conflit. Alors que le problème des déchets est un problème lié à l'industrialisation, la surconsommation, et même quelque chose qui touche à des choses plus complexes, un autre rapport au monde ...

De nombreuses personnes, après avoir avaler des sornettes du genre Pierre Rabhi, mode de vie zéro déchet finissent par déchanter. On se rend compte assez rapidement qu'on ne changera pas grand-chose en ne pariant que sur la responsabilité individuelle.

Recycler, c'est accepter et maintenir l'ordre social.

Big up à ceux qui pratiquent le « wish-cycling » (recyclage optimiste), tellement désireux de recycler tout et n'importe quoi, qu'ils mettent leurs déchets dans les bacs de tri sans vérifier s'ils sont vraiment recyclables. Cela emmerde bien la filière du recyclage et c'est tant mieux !

La désillusion d'une start-up de l'économie circulaire

Tout juste diplômés d'une école de commerce, une petite équipe se lance dans l'aventure La Boucle Verte, persuadés de participer à une œuvre écologique et d'améliorer le monde fabuleux du recyclage.

Ils pensaient pouvoir créer une logistique bien rodée afin de collecter des canettes dans les fast-foods pour les revendre à des grossistes en métaux et qu'elles soient recyclées.

Après de nombreuses tentatives à essayer de concilier croissance économique et développement durable, après avoir perdu confiance dans le secteur du recyclage et dans l'idée de croissance verte, la start-up mourut.

Le témoignage partagé est très intéressant : il raconte les dessous peu reluisants de l'industrie du recyclage, et questionne l'idée de croissance verte, la complexification de nos sociétés, l'idée que l'innovation technologique soit une solution aux problèmes écologiques. Et c'est toujours agréable de lire des start-uppers cracher sur leur vieux monde.



... et une vision environmentaliste éco-gestionnaire du monde s'immisce alors dans nos esprits ...

« L'environmentalisme est devenu le remède à la mauvaise conscience d'industriels avides qui ont entamé un quadrille d'assez mauvais goût avec les lobbies de l'environnement, les juristes et les fonctionnaires d'État. Pour ces gens-là, la nature est d'abord et avant tout une accumulation de ressources naturelles. Leur jeu avec l'écologie a pour objectif de lénifier les consciences par une éthique du moindre mal, et non du plus grand bien ou de la plus grande vertu. »

Entre-temps, la détérioration globale de l'environnement se poursuit à un rythme effréné.

L'espoir de contrôler les modifications potentiellement catastrophiques de l'équilibre écologique terrestre s'est pratiquement évanoui devant les compromis et les marchandages orchestrés par les environmentalistes. Car leur approche est rendue irrémédiablement inefficace par le fait qu'elle considère l'ordre social actuel comme une chose acquise. Tous ces compromis et ces marchandages reposent sur la conviction paralysante que l'économie de marché, la propriété privée et l'Etat-nation bureaucratique actuels ne pourront jamais véritablement changer. C'est donc l'ordre actuel des choses, et non la raison ou la morale, qui dicte les termes de chacun de ces compromis et marchandages.

Tant que l'environmentalisme sera fondé sur le statu quo de la société, le droit de propriété prévaudra sur le droit des gens et le droit du plus fort sur celui du plus faible. Qu'il s'agisse d'une forêt, de marécages ou d'une bonne terre agricole, c'est le promoteur qui possède ces ressources qui décide des conditions de la négociation et qui finit généralement par imposer le triomphe de l'argent sur les considérations écologiques.

En fin de compte, l'environmentalisme souffre d'une illusion permanente l'empêchant de voir qu'une société capitaliste fondée sur la concurrence et sur la croissance pour la croissance ne peut aboutir qu'à dévorer le monde naturel. »

Pareil : Extrait de *Une société à refaire* de Murray Bookchin

Quelle triste vision du monde ...



Le recyclage, complice de la culture du « tout-jetable »

Le recyclage symbolise d'ailleurs la contradiction entre un modèle économique capitaliste et ses intérêts environnementaux et sociaux. Le recyclage ne règle absolument pas le problème de la surproduction et la surconsommation. Il ne remet pas en cause cela, et même pire, il le légitime et l'encourage en offrant aux emballages jetables une porte de sortie. Une fois que des centres de tri ont été construits, il a fallu les rentabiliser, que ces centres tournent à un régime économiquement viable, et pour cela, il faut des déchets et donc de la consommation !

Selon le bilan annuel de la fédération des entreprises de recyclage, Federec, en France les 1.100 entreprises du secteur ont traité 105 millions de tonnes de déchets en 2017, avec un chiffre d'affaires qui a dépassé la barre des 9 milliards d'euros. A l'échelle mondiale, un business de 175 milliards d'euros selon le Bureau international du recyclage.

Des entreprises et des négociants sont spécialisés dans l'achat de déchets et leur transformation en nouveaux produits, un processus de valorisation qui peut se révéler très juteux. Il s'agit d'un commerce international prospère.

Il est illusoire de penser que ces entreprises font cela par philanthropie, pour le bien de la planète, c'est uniquement une histoire de fric. Business is business !

Jean-Luc Petithuguenin, vice-président de Federec et PDG du groupe Paprec, a qualifié la consigne de "mesure des années 70, qui copie ce qui se passe en Allemagne dans un tout autre système" et a défendu "le bon modèle" choisi par la France qui repose sur "le geste citoyen" du tri.

LOL

Le travail fantôme

Le travail fantôme, en économie, est le travail non rétribué réalisé par tout un chacun dans la société actuelle. Il s'agit d'un terme développé par Ivan Illich.

« De tous et de toutes est exigée de façon croissante une masse d'efforts non rétribués, non reconnus, non avoués, sans lesquels pourtant l'économie de la société industrielle n'existerait pas, car sa machine s'en nourrit : travail fantôme de la ménagère, du consommateur de soins, de l'étudiant infantilisé dans un apprentissage stérile, du banlieusard perdant au sens propre son temps à aller au travail ».



Le tri sélectif de nos déchets entre parfaitement dans cette définition, trier ses déchets c'est tout simplement être complice de l'industrie du recyclage.



La Chine ne voulait plus être la poubelle du monde

Le recyclage des déchets dans de nombreux cas, ne s'effectue pas forcément en France. Les industries sont seulement des gestionnaires de déchets, les usines de recyclage réceptionnent les ordures, les trient et créent des balles de papiers usagés, carton, ferraille, plastique... Pour ensuite revendre en masse aux Chinois les matières premières dites « secondaires », issues du tri des déchets.

Pendant des années, des millions de tonnes de rebut ont ainsi traversé les océans, expédiés vers d'immenses ateliers à bas coût de main-d'œuvre. L'Occident profitait que des conteneurs repartaient vides vers ce grand exportateur de produits manufacturés, pour blinder ces conteneurs de nos déchets. Miracle paradoxal de la mondialisation, les bâches que les paysans français posent sur leurs semis étaient lavées et recyclées en Chine.

En 2016, elle a par exemple importé 7,3 millions de tonnes de plastiques, pour une valeur de 3,7 milliards de dollars. Ces gigantesques opportunités commerciales ont aiguisé l'appétit de personnes peu scrupuleuses.

Plus de 50 millions de tonnes de déchets dangereux seraient acheminées chaque année des pays développés vers des pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud, la Chine étant la principale victime de ce genre de pratique.

Le secteur du recyclage a longtemps traîné une réputation sulfureuse et c'est toujours le cas : allégations de trafics, corruption, pollution ...

Le documentaire du réalisateur Wang Jiu-Liang *Plastic China* sorti fin 2016, a choqué les opinions chinoise et internationale avec son tableau de misère autour des activités artisanales de recyclage et d'incinération. Les exigences accrues de la population chinoise en matière de santé environnementale ainsi que la forte augmentation de sa propre production de déchets ont poussé les autorités à agir. En juillet 2017, la Chine a donc prévenu l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qu'elle fermerait ses portes le 1^{er} janvier 2018. Cette opération baptisée « Épée nationale » avait pour but la « protection de la Chine, de son environnement et de la santé de ses citoyens ».



Le moralisme immonde à l'état pur, limite si les baleines meurent étouffées à cause du plastique, ça serait de notre faute. Comme si l'océan allait être sauvé par notre responsabilité individuelle ! Le recyclage apparaît comme une sorte de pénitence, pour se repentir de nos éco-péchés.

Le premier producteur de plastique et donc le premier pollueur au monde est The Coca-cola Compagny (la firme a produit en 2017, 20 % des bouteilles en plastiques produites dans le monde, soit 180 milliards de bouteilles). Ne nous trompons pas de responsable. Les pollueurs sont les grandes entreprises, et ce sont ces mêmes entreprises qui utilisent divers moyens pour nous culpabiliser, nous diviser, nous rendre inoffensifs.

Le problème étant que beaucoup de gens gobent ce genre de discours ...

« Cela a pour effet de détourner notre attention du rôle joué par la société dans la débâcle écologique.

Il se crée une sorte d'espèce humanité mythique, incluant sans distinction les minorités ethniques opprimées, les femmes, le tiers-monde et le monde développé, où chacun devient complice des puissantes élites économiques.

C'est une façon très subtile de passer sous silence les racines sociales du problème. On crée un nouveau genre de « péché originel » biologique par lequel un groupe d'animaux mal défini, appelé humanité, devient une puissance destructrice qui menace la survie du monde vivant.

Le principal message, fondamentalement misanthrope était celui-ci : c'est l'être humain en tant que tel, non une société rapace et ceux qui profitent de cette organisation pour s'enrichir, qui est responsable de la dégradation de l'environnement – les pauvres pas moins que les riches, les hommes de couleur pas moins que les Blancs privilégiés, les femmes pas moins que les hommes, les opprimés pas moins que les oppresseurs.

Cette réponse simpliste et purement zoologique à des problèmes sociologiques complexes tend à gagner du terrain, surtout chez les individus les plus machos, autoritaires et réactionnaires, qui ont toujours invoqué la nature et ses supposées lois pour éviter d'analyser sérieusement les problèmes de la société.

La tentation d'assimiler à des animaux ordinaires des êtres humains qui vivent dans des sociétés complexes hautement institutionnalisées et cruellement divisées s'exprime par des arguments en apparence sophistiqués qui se déguisent souvent en philosophies écologiques « radicales ».

Ce qui rend ce nouveau biocentrisme si insidieux, c'est qu'il est aujourd'hui le point de départ d'un mouvement en pleine croissance, appelé « écologie profonde ». »

Extrait d'*Une société à refaire* de Murray Bookchin





FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

« Interrogez les personnes autour de vous : tout le monde est certain de trier ses déchets mais la réalité est tout autre... Pourtant, ce geste simple et à la portée de tous permet de réduire les émissions de CO₂, de protéger les ressources naturelles et d'économiser de l'énergie en donnant une seconde vie aux produits. Les déchets incinérés, stockés à l'air libre ou jetés en pleine nature sont autant de déchets qui polluent l'environnement et notre santé sur le long terme. »

Chaque année, un Français produit plus de 365 kilos de déchets soit une moyenne d'un kilo par jour. Si le secteur du bâtiment et le secteur agricole sont largement en tête des plus gros producteurs de déchets, les ménages arrivent néanmoins en 3^e position avec 30 millions de tonnes. Sur la totalité de ces déchets ménagers, un tiers est recyclé. Le reste part directement en incinération ou à la décharge. Un gâchis qui a un coût : 16,7 milliards d'euros ont été dépensés en 2013 pour la gestion des déchets non recyclés pour l'ensemble des secteurs selon les chiffres de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie (ADEME).

Le consommateur manque souvent d'informations et de conseils pratiques. Alors comment être sûr(e) de bien trier ? En mémorisant les couleurs des poubelles de tri colorées (verte, jaune parfois bleue) et leurs déchets associés. Grâce à la mise en place de collectes, ces poubelles se sont multipliées permettant à chacun de classer ses déchets selon leur nature : verre, plastique, carton, cannette, papier... Les déchets spécifiques comme les piles, les médicaments, les téléphones et l'électroménager sont à déposer dans des points de collecte dédiés. Le tri sélectif n'est pas contraignant au quotidien, il suffit de séparer les déchets recyclables de ses ordures ménagères pour faire le tri facilement chez soi, au travail, en vacances... Si la démarche est individuelle, l'impact est collectif.

L'omniprésence du plastique fait également des ravages. 6,5 milliards de kilos de déchets plastiques finissent dans les océans chaque année et 120 millions de sacs plastiques sont retrouvés sur nos côtes. Le plastique est particulièrement dangereux pour les écosystèmes marins qui récupèrent avec les vents et les courants tous les déchets jetés en pleine nature. Les fonds marins se dégradent, les mammifères qui ingèrent le plastique meurent par étouffement et tout le milieu se retrouve pollué. Des risques qui pourraient être limités voire évités si chacun en prenait conscience. »

Extrait du site internet de la fondation Nicolas Hulot



Depuis que la Chine a interdit l'importation de nombreux déchets, alors qu'elle était l'épicentre du recyclage international, il y a une désorganisation du trafic mondial. Par exemple, le cours du papier et du plastique s'est effondré. Le cours du papier a même atteint des valeurs négatives !

On nous vante toujours l'industrie du recyclage comme étant à la pointe de la technologie, avec usage de lasers, d'aimants et de jets d'air pour séparer les déchets mais lorsque que la Chine décide de stopper les importations, on se rend compte que la filière est un peu bancal ...

Des dizaines de pays développés, dont la France, se sont retrouvés face à des collines de déchets qui grandissaient à vue d'œil et nombre d'entreprises n'ont eu d'autre choix que d'envoyer à l'enfouissement des matériaux recyclables parce qu'elles n'avaient nulle part où les mettre.

Déferlement de déchets plastiques en Asie du Sud-Est

C'est l'Asie du Sud-Est qui absorbe maintenant les rebuts des pays développés, dans des conditions environnementales et sanitaires désastreuses.

Un autre article du *Monde Diplomatique* « Déferlement de déchets plastiques en Asie du Sud-Est - Des exportations occidentales qui ruinent les efforts des écologistes locaux » sorti plus récemment (mai 2021) traite notamment de ce sujet avec du recul.

Ces pays ne possèdent aucune solution technique pour traiter de manière satisfaisante tous ces déchets. En revanche, leur législation environnementale demeure peu contraignante.

A Java-Est comme ailleurs en Indonésie, mais aussi en Malaisie, en Thaïlande, aux Philippines et au Vietnam, la même histoire se répète : celle d'entrepreneurs peu scrupuleux qui prétendent recycler des déchets plastiques. Dans de nombreux cas, ceux-ci sont seulement triés, brûlés à l'air libre ou dispersés dans la nature, quand ils ne sont pas stockés jusqu'à la saturation du site, le temps que ces patrons voyous s'enfuient.

L'article « Déferlement de déchets plastiques en Asie du Sud-Est » est très bien, même si le parti pris dans l'article pour régler ce problème est assez décevant : ce problème pourrait être réglé avec une transparence accrue dans la circulation des déchets plastiques. Ou bien l'amélioration de l'écoconception des emballages par les industries des pays occidentaux, avec des matériaux plus facilement recyclables.

Bah oui, bien sûr ! Mais bon, faut pas trop en attendre du *Monde Diplo'* et de la gauche réformiste !

On pense aussi au *Courrier International* avec son dossier « La Face sombre de la transition écologique » dans son journal de mars 2021 et l'article « A quel point le recyclage est-il utile ? ». Le parti pris semble de réformer l'industrie du recyclage, et peut-être mettre l'accent sur la réduction des déchets. Encore une fois, difficile de prendre au sérieux ce journal, quand on voit que la première chose qu'il y a quand on ouvre ce numéro est une publicité pour des SUVs hybride Audi.



Ces décharges à ciel ouvert deviennent des lieux de trouvailles pour les chiffonniers qui remuent les détrit^{us}.

Super !

La combustion des déchets plastiques sans précaution particulière libère des dioxines, du furane, du mercure ou des polychlorobiphényles (PCB). Ces produits toxiques, pour la plupart très volatils ou solubles dans les graisses, peuvent contaminer le milieu et s'accumuler dans le corps des animaux et des humains, entraînant des cancers et des troubles du système hormonal ou nerveux.

Plus long fleuve de Java-Est, le Brantas charrie des résidus de toutes sortes, les poissons y subissent d'inquiétantes mutations génétiques affectant leur reproduction.

Les « pays en voie de développement » se rebiffent

La Thaïlande a imposé un moratoire sur les importations de déchets plastiques en avril 2018, mais l'a levé le mois suivant. La Malaisie a refusé les permis d'importation en mai 2018, puis a rouvert les vannes en juin, avant d'annoncer en août un moratoire de trois mois, puis de trois ans. En Indonésie, en novembre 2018, le ministre de l'industrie a demandé au ministre de l'environnement une levée de l'interdiction. Au nom des 40 millions de dollars qu'apporte l'industrie du recyclage à la balance commerciale du pays. Et ouais le recyclage, ça brasse du fric.

Au printemps 2019, les réponses des gouvernements sont devenues plus claires, en mode patriotisme écologique. La ministre de l'environnement malaisienne a annoncé la fermeture d'usines ou ateliers de traitement ou de stockage de déchets plastiques.

Lors d'un déplacement au port de Klang, en avril 2019, la ministre a constaté la déclaration frauduleuse d'un chargement espagnol ; des déchets étiquetés recyclables qui ne l'étaient pas. Dans la foulée, elle a promis le renvoi de 3000 tonnes de détrit^{us} vers leur pays d'origine : États-Unis, Japon, France, Canada, Australie, Royaume-Uni et a déclaré « *Nous exigeons des pays développés qu'ils renvoient leur gestion des déchets plastiques et qu'ils cessent de les expédier dans les pays en développement. Si vous les envoyez en Malaisie, nous les renverrons sans états d'âme* ». Les découvertes de cargaisons pas ou mal déclarées n'ont pas l'air d'avoir cessé depuis.

L'Indonésie a de son côté, en juin 2019, pris des mesures pour renvoyer aux États-Unis, cinq conteneurs de déchets, partis de Seattle et déclarés comme « papier à recycler » au milieu desquels se trouvaient des plastiques mélangés et des couches pour bébé usagées.



L'éco-certification durable PEFC englobe de nombreux comportements qui ne prennent en compte que la dimension productive de la forêt : parcelle d'essence unique qui détruit la biodiversité, destruction des sols avec engins de 35 tonnes, coupe rase sur des jeunes arbres...

Super la gestion durable de la forêt !

Le PEFC est le « verdissement » du pillage des forêts primaires.

Le PEFC étend depuis 2003 ses activités au-delà de l'Europe : des entreprises sont « certifiées » en Australie, au Brésil, au Canada, aux États-Unis, au Gabon, en Russie... Les services communication de l'industrie forestière savent en faire bon usage. En Tasmanie (Australie), par exemple, la destruction des forêts primaires est ainsi labellisée PEFC.

Après avoir été rasés, les arbres parfois plusieurs fois centenaires sont remplacés par des pousses à croissance rapide, tellement plus pratiques pour faire de l'argent rapidement en fabriquant de la pâte à papier. Pour être sûr qu'aucun animal ne vienne détruire ces nouvelles plantations, au cas où le napalm utilisé pour détruire les souches n'aurait pas suffi, on les arrose de poisons neuro-toxiques. Entre le napalm et ces poisons, le sol se retrouve saturé de sympathiques molécules ! Bref, le procédé apparaît difficilement compatible avec l'un des énoncés du site Internet de PEFC qui aspire à « *léguer une terre en bonne santé aux générations futures* ».

TACTIQUE SOURNOISE



Dans les années 1970, les industriels, reprenant la rhétorique des mouvements militants, lançaient des appels à « s'engager » et à « continuer le combat » par de petits gestes responsables. Ils s'efforçaient de promouvoir des formes d'engagement domestiquées, susceptibles de satisfaire le désir d'agir, tout en le réorientant dans une direction non antagonique, compatible avec leurs intérêts plutôt qu'en conflit avec eux.

Ces tactiques permettent de canaliser nos aspirations à changer les choses ici et maintenant, y compris par nos pratiques de la vie quotidienne, mais en les piégeant dans des formes d'action inoffensives. La promotion industrielle du recyclage fut une tactique de ce genre : prévenir les oppositions potentielles en maintenant les gens dans un état d'affairement apolitique.

« *Le recyclage, c'est une vraie religion par ici* », s'enorgueillit Laura Leebrick, de la société Rogue Disposal & Recycling, dans le sud de l'Oregon. « *Pour les habitants de l'Oregon, ça a du sens de recycler, ils ont l'impression d'agir pour la planète.* ».



Quant aux 90 % restants, c'est une tout autre affaire. Les paquets de chips ? Non recyclables. Les pots de yaourt ? Du polystyrène, non recyclable. Les bouteilles de lait opaque ? Recyclables car en PET, mais colorées donc non recyclées, trop compliqué ! Les plastiques aluminisés des paquets de café, les emballages multicouches pour le vin ou les compotes ? Idem. Recyclables en théorie, trop difficiles à laver et à désassembler en pratique. Idem pour les cartons de pizzas maculés de graisse et les barquettes alimentaires : à quoi bon se ruiner pour les purifier, personne n'en voudra.

D'un point de vue physico-chimique, on sait tout recycler, mais le coût peut être énorme. Le tri préalable requiert une haute technologie, ou plus simplement une main-d'œuvre conséquente.

PEFC Gardien de l'équilibre forestier financier

Un autre Eco-label bien dégueulasse : PEFC « Programme for the Endorsement of Forest Certification », sa traduction étant « Promouvoir la gestion durable des forêts », que l'on retrouve derrière de nombreux produits à base de bois (papier, planches, jouets, meubles...).

Ce label est censé garantir que le produit est issu de sources responsables et qu'il participe à la protection de l'environnement et à une gestion durable des forêts dans ses dimensions sociétale, environnementale et économique....

« Gardien de l'équilibre forestier, c'est aussi savoir respecter les équilibres entre les enjeux nationaux et les pratiques locales. C'est pourquoi PEFC accorde également une place très importante dans sa démarche au respect des spécificités locales. [...] L'équilibre forestier est également rendu possible grâce à une valeur importante pour PEFC : l'équité. [...] »

Source pefc-france.org

Hélas, il s'agit encore d'un outil marketing de *greenwashing* au service de la production de bois. Ce label imaginé en 1999 par les industriels du bois (comme par hasard), est conçu depuis l'origine pour manipuler l'opinion publique sans modifier certaines pratiques sauvages de l'industrie du bois.

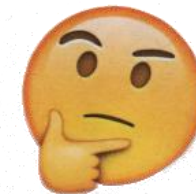
Le label PEFC cache un système laxiste, sans cahier des charges contraignant, sans contrôle préalable, sans apport environnemental notable et qui est géré par des industriels pour des industriels. Par exemple sur le Plateau des Millevaches, le mode de gestion forestière repose quasi-exclusivement sur ces coupes rases, qui sont en grande partie certifiées PEFC.



Enfin, le président philippin Rodrigo Duterte a fait un truc assez marrant (bon ce type reste une ordure populiste, démagogue et machiste, qui avec son administration, a déjà tué 7000 personnes dans sa guerre antidrogue) : après un ultimatum sommant le Canada de reprendre ses déchets avant le 15 mai 2019, il a rappelé ses diplomates, envoyé soixante-neuf conteneurs vers le port de Vancouver et menacé, en cas de refus des autorités canadiennes, de les couler dans leurs eaux territoriales. Cela aurait été grandiose, mais malheureusement, ce n'est pas arrivé, la cargaison a été débarquée sans problème.

Toutes ces tensions ont éclaté lors de la réunion de la convention de Bâle, qui s'est tenue en avril-mai 2019 à Genève, sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. Une proposition était d'interdire le trafic de déchets plastiques en les intégrant dans le texte. Cette proposition était notamment portée par la Norvège en bon white savior et leur pétition « Stop dumping plastic in paradise » (« Arrêtez de déverser du plastique au paradis »).

Une tentative pour rendre le capitalisme néo-libéral plus éthique, ou peut-être simplement que les Norvégiens aimeraient que les plages de Bali soient plus propres et agréables lorsqu'ils partent en vacances. Si jamais, ces lieux ne sont pas uniquement des destinations touristiques, des personnes y vivent...



La proposition a été adoptée, et l'exportation des plastiques non recyclables est maintenant interdite sans l'accord préalable des États d'accueil. Il est encore trop tôt pour juger les effets de ce texte, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021, mais les limites économiques du texte sont assez palpables. L'importation de déchets provenant de pays capables d'allonger le flouz' reste tentante pour les pays de l'Asie du sud-est.

Le trafic de déchets reste difficile à contrôler. En effet, ce trafic comporte une multiplicité d'acteurs, dont certains appartiennent au crime organisé et se sont spécialisés dans la déclaration mensongère sur les matières transportées ou leur destination. Il existe de sérieuses défaillances à toutes les étapes du parcours.

Constat amer

Depuis les années 1950, sur les 6,3 milliards de tonnes de déchets plastiques (on ne parle absolument pas de tous les déchets ici) produits dans le monde, seuls 9 % ont été recyclés et 12 % incinérés. Le reste s'accumule dans les décharges ou dans l'environnement et finit souvent, sous une forme plus ou moins dégradée, dans les océans.

Et le recyclage, ce n'est pas si simple ...

De nombreux sites internet attribuaient à la canette en alu le mérite d'être l'emballage le plus léger qui soit entièrement recyclable et à l'infini. Génial !

« 60% des canettes aluminium sont recyclées »

Ce chiffre est très réducteur, simplifie, avec beaucoup de mauvaise foi, une réalité beaucoup plus complexe : les balles d'aluminium provenant des centres de tri (et donc du recyclage) sont inexploitable. Leur qualité est mauvaise et il est par conséquent impossible de les utiliser comme matière première car la fabrication de canettes utilise des technologies très pointues et ne peut s'opérer qu'à partir de métaux d'une grande pureté...

Une grande part des canettes d'aluminium considérées comme recyclées sont issues des résidus de combustion des incinérateurs (les mâchefers) qui contiennent également des dizaines d'éléments différents mélangés et carbonisés, dont des métaux lourds. On arrive à extraire des mâchefers de l'aluminium de mauvaise qualité, le reste est irrécupérable et finit par être utilisé avec d'autres résidus dans le BTP comme sous-couche pour les routes. Par ruissellement, les particules polluantes de ces déchets se retrouvent ainsi dans les nappes phréatiques...

Il serait plus correct de dire cela : « 38% des canettes sont recyclées comme matière première secondaire, 22% sont valorisées en sous-couche routière, et 40% sont directement enfouies en décharge ».

Quand on sait que les emballages en aluminium sont considérés parmi les plus facilement recyclables, on flippe un peu en imaginant comment les autres déchets (électroniques par exemple) sont « recyclés ».



Le Système technicien et le recyclage

Le recyclage symbolise bien une des caractéristiques du système technicien dont la critique a été développée par Jacques Ellul. La seconde caractéristique du système technicien étant définie par « l'aptitude préférentielle des éléments techniques d'un même réseau à se combiner entre eux plutôt que de céder la place à des facteurs externes au monde technique. La technique appelle à la technique. Et tout problème technique cherche à trouver une solution technique. »

De nombreux problèmes provoqués par la technique peuvent être résolus par le système technicien lui-même, mais bon nombre de problèmes n'ont aucune possibilité de solution technique. Lié à la surproduction de déchets plastiques, le problème des microplastiques semble insoluble par exemple. La filière du recyclage représentant bien une pitoyable solution technique tentant de répondre aux enjeux de la crise écologique.

Ellul considère ces problèmes insolubles car il faudrait pouvoir remonter à la source du système technicien pour modifier la totalité de la démarche et de l'organisation technicienne.

Mauvaise foi industrielle ...

Pour qu'un emballage soit recyclable, il faut d'abord que le producteur de l'emballage en question ait fait le choix d'un matériau qui soit tout simplement recyclable. Or, la moitié des emballages plastiques mis aujourd'hui sur le marché ne le sont pas. Une fois vendu, le produit n'appartient plus au fabricant. Sa fin de vie ne le concerne pas.

... Et politicienne

Le gouvernement français, de son côté, entend tarir la source des déchets. La loi sur l'économie circulaire de février 2020 organise la fin progressive de tous les emballages d'ici à 2040, par étapes. En attendant, elle n'encourage guère à investir dans le recyclage des plastiques. Neuf régions sur treize n'ont pas les capacités de traitement de leurs déchets. À la fin de 2019, 500 tonnes d'ordures ménagères de Cannes et Grasse ont été envoyées à l'incinération à... Labeuvrière, dans le Pas-de-Calais. Les joies du circuit long !

ECOLABEL

Un écran de fumée de type *greenwashing* qui prend la forme du logo vert Éco-Emballage. Ce logo en forme de flèche circulaire atteste que le fabricant a payé une contribution, pas que le déchet sera recyclé. Sa présence est sur des centaines de milliers d'emballages qui ne se recyclent pas. En réalité, le seul plastique contenu dans nos poubelles que nos industriels réutilisent facilement est celui des bouteilles en PET transparent : 10 % des déchets plastiques ménagers. (Le PET étant l'abréviation de polyéthylène téréphtalate. C'est le plastique le plus utilisé pour l'embouteillage depuis les années 90.)

